CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119440** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009

Raison sociale : FROMAGER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/09/2020

Capital : 9 660

81 RUE DE CROUY
41220 SAINT-LAURENT-NOUAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2009B00194

Siret : 511 905 143 00026

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 6111157

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H13166N1244000 / 001 560672/9

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H13166N1244000 / 001 560672/9

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 54 20 34 95 **Fax :**

Portable : 06 02 20 16 41

Responsabilité légale :
FROMAGER YANN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.fromager-isolation.fr

E-mail : secretariat.isrc@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 655 455 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	6	29/10/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	6	29/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	2	13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119440** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/09/2020
Capital : 9 660

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2009B00194

Siret : **511 905 143 00026**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 6111157

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H13166N1244000 / 001 560672/9

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H13166N1244000 / 001 560672/9

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **FROMAGER**

81 RUE DE CROUY
41220 SAINT-LAURENT-NOUAN

Téléphone : 02 54 20 34 95 **Fax :**
Portable : 06 02 20 16 41

Site Internet : http://www.fromager-isolation.fr
E-mail : secretariat.isrc@gmail.com

Responsabilité légale :
FROMAGER YANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	29/10/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	29/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	09/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/04/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.